

I. Education et territoire

Les travaux du groupe « éducation et territoire » ont porté sur la relation qu'entretient l'établissement avec le territoire sur lequel il est implanté, sur l'importance de sa qualité et sur son incidence sur la réussite des élèves.

L'école a été pensée comme un monde séparé des familles et des lieux de vie. Il faudrait maintenant tisser des liens qui ont du sens. L'idée de co-éducation énonce la volonté de ne plus séparer le monde de l'Ecole de la société civile. Elle tend à reconnaître l'apport de tous les acteurs d'un territoire à l'éducation des enfants.

L'établissement scolaire, qu'il soit l'école primaire, le collège ou le lycée, est toujours implanté sur un territoire auquel il appartient et avec lequel il entretient un certain nombre de liens, a minima institutionnels, législatifs, administratifs. D'un établissement à l'autre, d'un territoire à l'autre, ces liens sont souvent inégaux, occasionnels et le cloisonnement - institution scolaire / territoire- encore important.

C'est pourtant sur ce territoire et dans cette institution que l'enfant, le jeune, l'adolescent se meut, grandit et s'éduque. Cela nécessite que l'un et l'autre se prennent en compte, interagissent pour dépasser tout particulièrement les inégalités observées. Connaître son territoire et ses ressources, ouvrir les lieux scolaires à d'autres usages et d'autres publics, développer le travail par projets avec des partenaires locaux, construire *in fine* un « territoire apprenant », autant de pratiques innovantes qui peuvent permettre aux élèves de réussir quels que soient la ville, le village, la cité qu'ils parcourent chaque jour.

Mieux identifier les différents acteurs et développer le travail par projets

Les équipes d'établissement associent rarement les élèves à l'élaboration de projets. Pour développer une participation effective et responsable des jeunes à la construction des projets qui les concernent, il faut en créer les conditions : leur participation effective aux instances partenariales existantes, l'élargissement des espaces dans et hors cadre scolaire, l'aménagement temporel, la formation aux débats et à la délibération, l'affirmation de leurs responsabilités sur des enjeux réels. Cette forme de coopération doit être soutenue et encouragée, en intégrant le fait que les habitudes et les cultures professionnelles n'y sont pas favorables a priori. Les associations d'éducation populaire peuvent aider à la mise en place de telles modalités en associant les parents et les enfants dans la co construction de projets éducatifs.

Si la reconnaissance du rôle de co-éducateur des familles est désormais une évidence, leur place à l'Ecole, en particulier pour les familles les plus défavorisées donc les plus éloignées, ne va pas sans de nombreux obstacles. Il est nécessaire de leur donner un rôle actif, une responsabilité, de les associer à toutes les instances d'élaboration et de décision pour les projets de l'école. La volonté de faire exister un espace éducatif élargi aux familles et aux acteurs de la société civile ne peut se faire sans une réflexion méthodologique. Il importe de consolider des méthodes qui peuvent faire advenir une véritable culture d'un espace pédagogique partagé.

Extrait du rapport « Pour une école innovante » - Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative - Septembre 2016

Il est essentiel pour tout établissement scolaire (1^{er} comme 2nd degré) de bien identifier et connaître les autres acteurs du territoire que ce soient les mouvements d'éducation populaire ou les structures liées aux collectivités locales.

Certains dispositifs comme les PEDT (projets éducatifs de territoire), les PEL (projets éducatifs locaux) permettent de favoriser, principalement pour le 1^{er} degré, la rencontre entre les différents acteurs sur des projets communs et réduisent les cloisonnements en développant une information partagée. Ils permettent d'identifier les ressources locales et de construire des partenariats riches sur du long terme. Mais ils ne sont pas encore répandus sur l'ensemble du territoire français. Les appels à projets des collectivités sont trop souvent à côté des projets des professionnels de l'éducation, des projets ou dispositifs sont proposés « clefs en main » et le partenaire s'y transforme en prestataire. Pour relier les projets et avancer dans une cohérence souhaitable, il faut favoriser les rencontres pour réduire les cloisonnements et développer la formation partagée ; il faut également identifier les besoins et les objectifs pertinents de l'action concertée afin de la construire en collaboration.

Les projets à dimension réduite, accessibles et proches des préoccupations du terrain peuvent amorcer des dynamiques de territoire. Chaque acteur (professionnels de l'Éducation nationale, éducateurs, membres d'associations ou de fédérations d'éducation populaire, ...) est porteur d'une culture spécifique ; la (re)connaissance et le partage réciproque permettront l'émergence d'une culture partagée. Pour la pérenniser, il est souhaitable de créer un journal de bord des expérimentations, innovations afin que soit gardé en mémoire ce qui a été réalisé avec les partenaires locaux.

L'éducation populaire, par son histoire et ses objectifs, a développé des ressources que les acteurs à l'intérieur du système éducatif, ont parfois du mal à identifier. On peut mobiliser les compétences de ses associations et de ses fédérations pour consolider l'ingénierie des projets éducatifs du territoire et concevoir les réunions des acteurs comme des moments d'élaboration.

Ouvrir les lieux scolaires à d'autres usages et à d'autres publics

Si l'on part d'une réflexion consistant à mettre en lien différentes actions menées dans le champ de l'enseignement et de l'éducation sur un même territoire, il apparaît que non seulement les établissements scolaires sont concernés mais aussi un certain nombre de structures et d'associations. Dans cette optique, la notion d'éducation n'est pas seulement éducation initiale mais est pensée dans la perspective d'une éducation tout au long la vie.

C'est le sens de la maison des savoirs et des formations tout au long de la vie. Ce projet consiste à penser un établissement scolaire en relation avec des actions de formation tout au long de la vie sur un territoire donné. Il induit une mutualisation des locaux et des équipements qui peuvent être utiles et donc utilisés par des adultes et des enfants en dehors du temps scolaire. Ainsi, par exemple, un établissement scolaire pourrait accueillir en cours du soir des cours d'alphabétisation ou de français pour les parents dont les enfants

Extrait du rapport « Pour une école innovante » - Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative - Septembre 2016

sont scolarisés dans ce même établissement. Cela rendrait les lieux familiers à des familles éloignées de l'école et leur permettraient de créer des liens de confiance avec le monde scolaire.

Cette ouverture des établissements scolaires à d'autres usages et d'autres publics tout en reconnaissant leur spécificité éducative, favoriserait l'ouverture, les croisements des différents professionnels de l'éducation. Les ressources et les compétences éducatives d'un territoire seraient ainsi mutualisées.

Formaliser et évaluer les partenariats

Pour que cette mutualisation soit effective, elle a besoin d'être formalisée par le biais de conventionnement ou de contractualisation. Dans certains rectorats en lien avec les régions, des contrats d'objectifs tripartites ont été élaborés et partagés avec les équipes. Ils comprennent un diagnostic avec un nombre restreint d'objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite, tous en lien avec la spécificité de l'établissement et de son territoire.

L'évaluation est aussi à penser comme un outil de pilotage. L'évaluation des projets éducatifs pose néanmoins un problème majeur car il peut être difficile d'en mesurer les effets à court terme, des effets inattendus peuvent interférer, et sont à prendre en compte... Le plus souvent, ce qui pose problème n'est pas à la mise en œuvre mais la coordination entre les personnes. Ce ne sont donc pas les tâches spécifiques qu'il faut améliorer mais plutôt la manière dont les acteurs travaillent ensemble. La notion d'incidences permet de repérer les effets produits par les actions et ainsi de modifier la relation entre les acteurs. Elle conforte l'action collective et aide à mieux percevoir les effets structurels des actions menées.

Références bibliographiques

Association des Régions de France (ARF), *Rentrée scolaire 2013, Les Régions et l'an I de la Refondation de l'école*, dossier de presse, 4 septembre 2013 (sur le site de l'ARF)

Earl Sarah, Carden Fred, et Smutylo Terry, *La cartographie des incidences, Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*, ED. CRDI, 2001

Eychenne Fabien, *Fab Lab, l'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, Coll. « La fabrique des possibles », FYP Éditions, 2012.

Howard Becker, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Métaillé, 2012.

Jésu Frédéric et Le Gal Jean, *Démocratiser les relations éducatives, la participation des enfants et des parents aux décisions familiales et collectives*, Chronique sociale, 2015

L'appel de Bobigny (2010) et ses textes complémentaires (2011)

Laplace Claude, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes Broché, Chroniques sociales*, 2008

Latour Bruno, *Sociologie de la traduction, Textes fondateurs*, Presse des mines, 2006.

Le Gal Jean, *Le conseil d'enfants de l'école*, Coll. Recherches et pratiques, Éditions ICEM, 1998.

Extrait du rapport « Pour une école innovante » - Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative - Septembre 2016

Lévine Jacques, Moll Jeanne, *JE est un autre, pour un dialogue pédagogie-psychanalyse*, ESF, 2001.

Pacte pour la réussite éducative, George Pau-Langevin, Ministère de l'Education nationale
Le Projet éducatif local de Strasbourg (Site de la ville)

Le Projet Éducatif des Territoires, Commune de Mons-en-Pévèle (site de la ville)

« Les plateformes technologiques (P.F.T.) », Académie de Besançon, ac-besancon.fr

« Maison des Savoirs et de la Formation tout au long de la vie » (Site de la Ligue de l'enseignement)

Smith Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776, coll. « Pratiques théoriques », 1995, Paris, PUF

Tozzi Michel, *Penser par soi-même, initiation à la philosophie*, Chroniques sociales, 1996

Actions ou dispositifs étudiés

Ecole des Bourseaux, Saint-Ouen-l'Aumône, académie de Créteil

Ecole l'Etablette, Saint-Brieux académie de Rennes, L'expérience de l'école ouverte

Ecole de La Villeneuve, Grenoble, académie de Grenoble, L'expérience de l'école ouverte

Ecole primaire, rue Labori, Paris 18^e Le Conseil d'élèves

Académie de Besançon, les plateformes technologiques (P.F.T.)

Collège A. Samain, Roubaix, académie de Lille, « Fablab » en établissements scolaires,

Collège de Cayenne, académie de Guyane, le projet « Métiss'art »,

Les conseils d'élèves au sein des établissements scolaires

Les ateliers philo dans et hors l'école

Guadeloupe, « Mon lycée, mon quartier »

La Réunion : soutien aux familles sur la question de la langue écrite/prévention de l'illettrisme.

Le Conseil municipal d'enfants, Juvisy-sur-Orge

La méthode de la cartographie des incidences

Le projet de « Maison des savoirs et des formations » dans les Yvelines, en Meurthe et Moselle, en Picardie (domaine du sport et de la culture)

Les « Rencontres partenariales » (co-construction d'actions éducatives entre les équipes enseignantes des lycées et le monde associatif)

Mons en Pévèle (Nord, l'élaboration du Projet éducatif des territoires (Réforme du temps scolaire))

Les comités départementaux d'aide aux familles

Conseil général du Nord, le Projet éducatif départemental

Centre des Trois cités, Poitiers, L'accueil périscolaire

Strasbourg, l'accompagnement du projet éducatif local

Les contrats tripartites dans les régions